

22.06.2023

Prise de position de Swissuni relative aux microcertifications

Contexte

Discussions, études et projets autour des microcertifications se multiplient. Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte de développement des certifications alternatives (par ex. nano-diplômes, open-badges) qui rend la lecture des qualifications difficile, voire mine la confiance des parties prenantes dans leur qualité.

Ces initiatives participent également d'une dynamique de proactivité des pouvoirs publics face à des problématiques majeures que sont les changements sociétaux (équilibres nouveaux entre vie privée et vie professionnelle, défis démocratiques) et les défis liés à l'avenir du travail (employabilité et lutte contre la pénurie de compétences) sur fond de transition numérique et de recherche de durabilité. Les microcertifications sont vues comme un instrument au service d'une formation plus accessible, plus flexible, qui soutient les transitions et réduit leurs impacts négatifs.

Le Conseil de l'UE recommande aux États membres d'adopter une approche européenne des microcertifications et, en particulier, d'utiliser une définition commune à l'UE, des normes européennes et des principes clés pour la conception et la délivrance de microcertifications. L'objectif est que les États membres, les parties prenantes et les prestataires développent et utilisent les microcertifications de manière cohérente.

La Suisse est dans une position comparativement plus favorable que nombre d'autres pays étant donné la structuration actuelle des diplômes de formation continue en attestations de participation, CAS, DAS et MAS. En effet, ces diplômes correspondent dans une certaine mesure à la définition de microcertifications qui est donnée dans le contexte européen. La Suisse est toutefois confrontée à des problématiques importantes et doit s'emparer plus activement du thème des microcertifications.

De quoi parle-t-on ?

Les microcertifications sont des documents certifiant l'acquisition de connaissances et de compétences après des formations courtes; sans être des diplômes, elles sont en principe cependant libellées en crédits ECTS.

Les acquis qu'elles certifient auront été évalués au regard de critères transparents clairement définis, d'où l'importance d'un cadre (national / européen) précisant les niveaux et d'un système d'assurance qualité suivant des normes convenues dans le secteur ou le domaine d'activité concerné. Les microcertifications peuvent être autonomes ou être combinées (empilées) pour former des certifications plus étendues.

Prise de position générale

Les membres de Swissuni estiment que les microcertifications fournissent un instrument utile pour renforcer la reconnaissance de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les membres de Swissuni sont favorables à un développement encadré des microcertifications dans l'espace de la formation continue universitaire en Suisse, compatible avec l'approche européenne.

Les membres de Swissuni souhaitent que le cadre national des qualifications soit complété pour d'une part réintégrer les diplômes de formation continue CAS, DAS, MAS et d'autre part intégrer les microcertifications. Dans l'attente, le cadre européen des qualifications est pris pour référence.

Les membres de Swissuni souhaitent la création d'un écosystème encadrant le développement et la délivrance de microcertifications de qualité au travers d'un dialogue entre l'ensemble des parties concernées dans les secteurs public, privé et associatif.

Argument 1 - Libellé en crédits ECTS

Les membres de Swissuni émettent déjà des attestations libellées en crédits ECTS qui valident l'acquisition de connaissances et de compétences au terme de formations courtes ou de modules intégrés dans des formations diplômantes CAS, DAS et MAS. En effet, la modularisation des formats de programmes et la flexibilisation des parcours a été entamée depuis plusieurs années en réponse aux besoins de formation identifiés.

Les membres de Swissuni souhaitent faire évoluer les formats des attestations émises par les HEU vers le [format proposé par l'UE](#), qui comprend un certain nombre d'éléments obligatoires pour renforcer la lisibilité des documents et augmenter leur transférabilité.

Les membres de Swissuni proposent que les microcertifications qu'ils émettront ne dépassent pas 9 ECTS, permettant ainsi de préserver la lisibilité des CAS, diplômes qui requièrent au minimum 10 ECTS.

Argument 2 - Reconnaissance

Les membres de Swissuni pratiquent déjà la reconnaissance de crédits ECTS acquis en dehors des diplômes CAS, DAS, MAS et encadrent cette pratique pour assurer la qualité des qualifications finales délivrées. En effet, de plus en plus de diplômes sont créés de manière conjointe ou en partenariat pour réunir les expertises des HEU, voire des universités étrangères. Par ailleurs, les équivalences de crédits ECTS sont également déjà possibles.

Les membres de Swissuni souhaitent renforcer la pratique de la reconnaissance de crédits ECTS et donc des microcertifications entre les HEU. La mobilité que souhaitent favoriser les microcertifications est donc déjà existantes mais demande à être élargie.

Les membres de Swissuni déplorent le retrait des éléments relatifs à la formation continue au sein du CNC. Leur réintégration faciliterait la reconnaissance des ECTS et le transfert de crédits aux niveaux correspondants du CEC.

Les membres de Swissuni sont disposés à renforcer le dialogue avec les parties prenantes, autres prestataires de formation continue, employeurs, associations professionnelles, commissions et groupes de travail parlementaires pour concevoir principes et système de reconnaissance mutuelle pour développer une offre de formation continue répondant aux besoins de la société et de l'économie suisses.

Argument 3 – Cumul, empilabilité

Les membres de Swissuni créent déjà des parcours diplômants construits sur le principe de cumul (empilabilité) de modules et de diplômes courts (par ex. CAS dans un DAS, CAS et DAS dans un MAS).

Les membres de Swissuni souhaitent poursuivre dans cette voie en permettant le cumul de microcertifications dans des parcours de formation continue plus flexibles et plus personnalisés, gérées par chaque institution.

Argument 4 - Accessibilité

Les membres de Swissuni accueillent déjà un large public dans les formations courtes non diplômantes et veillent à accepter sur dossier les personnes dont le parcours de formation et professionnel justifient de connaissances et de compétences adéquates.

Les membres de Swissuni souhaitent faciliter l'accès aux formations continues universitaires et estiment que le format des microcertifications est un excellent outil pour réaliser cet objectif dans le respect des règles de chaque institution.

Argument 5 – Assurance qualité

Les membres de Swissuni estiment que les systèmes d'assurance qualité, actuellement utilisés pour les formations continues diplômantes et validés dans le cadre des accréditations LEHE, peuvent aisément être étendus aux microcertifications sans compromis sur la qualité.

Les membres de Swissuni s'engagent à développer les méthodes d'évaluation des acquis appropriés à des formations de très courte durée.

Les membres de Swissuni proposent d'adosser les microcertifications qu'elles émettront au cadre européen de qualifications et d'œuvrer à la réintégration de la formation continue universitaire dans le cadre national de qualifications.

Argument 6 – Priorités nationales définies de concert

Les membres de Swissuni collaborent déjà activement avec les acteurs de la société et de l'économie pour créer des formations continues répondant à leurs besoins.

Les membres de Swissuni appellent de leurs vœux la définition de priorités de formation définies de concert entre tous les acteurs pertinents dans le cadre d'un projet national de développement des compétences nécessaires au maintien de la compétitivité et de la cohésion du pays.

Les membres de Swissuni estiment pouvoir ainsi jouer pleinement leur rôle et remplir leur mission de formation tout au long de la vie en renforçant leur position dans un environnement compétitif non propice à maintenir la confiance dans les qualifications émises.

Argument 7 – Collaboration avec le secteur privé

Les membres de Swissuni sont favorables au renforcement, dans un premier temps, du cadre national cohérent et « euro-compatible » pour les microcertifications délivrées par les HEU permettant la reconnaissance mutuelle des microcertifications de l'ensemble des HEU, HES et HEP dans le respect des règles de chaque institution. Ceci passe notamment par la réintégration de la formation continue dans le NQF et le développement d'outils numériques facilitant l'authentification et gestion des parcours de formation.

Les membres de Swissuni sont ouverts, dans un second temps, à l'élargissement éventuel du cadre national aux microcertifications délivrées par les acteurs des secteurs privé, public et associatifs.

Argument 8 – Ressources appropriées

Les membres de Swissuni souhaitent attirer l'attention sur les ressources, notamment financières, à engager pour permettre le déploiement satisfaisant des microcertifications dans le contexte suisse.

La création de microcertifications, la mise en place d'un système de reconnaissance mutuelle et les autres évolutions requises nécessitent des investissements dans la coordination entre acteurs, l'analyse des dossiers de validation, l'information et l'orientation des candidat·e·s (par ex. Création

d'un portail numérique regroupant les offres disponibles et/ou permettant aux candidat·e·s de déposer et de regrouper leurs *verifiable credentials*).

Argument 9 – Positionnement international

Les membres de Swissuni constatent que plusieurs pays européens ont déjà initié des projets ambitieux de mise en place de microcertifications au niveau national. Il peut s'agir notamment d'établir un cadre national cohérent pour les universités, de développer une infrastructure en ligne commune, de développer des collaborations avec l'industrie pour le développement de microcertifications ou de développer des procédures et des outils pour la validation de formations et leur inclusion dans le cadre national.